

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
MERCREDI 4 MARS 2026**

DÉLIBÉRATION N°2026-048

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-six, le quatre mars, à dix-huit heures,
Présents : 48 le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire à
Absents excusés : 18 la salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour,
Pouvoirs : 11 après convocation légale en date du 26 février 2026, sous
Votants : 59 la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Gilles BIGOT, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, M. Pierre CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Gérard DELPY, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Éric GOMESSE, M. Jérôme GRAS, MME Martine GUIBERT, MME Nathalie LESTEVEN, MME Annick MALLET, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUQUET, M. Jean-Claude PRIVAT, MME Bernadette RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Michel ROUFFIAC, M. Robert ROUSSEL, M. Jean-Luc SABATIER, MME Maryline VICARD.

Absents excusés :

M. Frédéric ASTRUC, M. Hervé VIGIER, M. Richard BONAL, M. Claude BONNEFOI, M. Robert BOUDON, MME Céline CHARRIAUD, MME Yolande CHASSANG, MME Bonnie DELEPINE, MME Nadine JANVIER, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDÉVIGNE, MME Marine NEGRE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Pierre SEGUIS, M. David VITAL.

Pouvoirs :

MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT
M. Philippe DELORT donne pouvoir à M. Jérôme GRAS
MME Ghislaine DELRIEU donne pouvoir à M. Gilbert CHEVALIER
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU
MME Olivia GUEROULT donne pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE
M. Christian GRENIER donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN
M. Gilbert GLANDIERES donne pouvoir à M. René PELISSIER
M. Axel JOURQUIN donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT
M. Bernard REMISE donne pouvoir à M. Jean-Luc BOUCHARINC
M. Christophe VIDAL donne pouvoir à M. Loïc POUDEROUX

M. Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **11 MARS 2026**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **11 MARS 2026**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Application Télérecours
Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20260304-DELIB2026-048-BF
Date de télétransmission : 11/03/2026
Date de réception préfecture : 11/03/2026

**OBJET : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET ANNEXE PÔLES
ENSEIGNEMENT/DIFFUSION ET LECTURE PUBLIQUE**

RAPPORTEUR : Madame Sophie BENEZIT

Madame Céline CHARRIAUD, Présidente, quitte la salle des séances pour le vote des comptes financiers uniques 2025.

Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU, Vice-Président, est élu Président de Séance.

Le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Pôles enseignement/diffusion et lecture publique fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement et un équilibre de la section d'investissement.

Ce budget annexe retrace les activités de quatre services :

- L'enseignement artistique :

Les **charges à caractère général**, d'un montant de 39 158,37 € sont inférieures au CFU 2024 d'environ 9 400 € en raison de l'annulation d'une charge rattachée de 2024 concernant le gaz du Conservatoire. Elles reflètent le fonctionnement courant du service. Elles sont également inférieures aux prévisions budgétaires 2025 de 21 000 €, du fait de crédits prévus pour de l'entretien et de la réparation sur le bâtiment du Conservatoire ainsi que pour une formation pour pédagogie de groupe, non consommés.

Les **charges de personnel** d'un montant de 364 205,84 € sont en baisse de 20 710,39 € (- 5,38 %) par rapport au CFU 2024.

Elles font apparaître un résultat inférieur à la prévision budgétaire 2025 notamment du fait du départ du directeur du Conservatoire à compter du 15 septembre 2025 mais également de mouvements dans les recrutements de professeurs à compter de la rentrée scolaire 2025.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 411 979,16 € pour 458 561,96 € au CFU 2024 (- 10,16 %).

Il est constaté un produit des inscriptions en baisse d'environ 7 200 € par rapport au CFU 2024.

Par ailleurs, des remboursements sur inscriptions ont été effectués à hauteur de 2 600 € en rapport avec l'absence de la professeure de violon et piano de mai à juin 2025.

En investissement, les travaux de réaménagement de l'accueil du Conservatoire ont été réalisés, l'ensemble des dépenses sont engagées et la fin de l'opération est prévue pour 2026.

Ces travaux ont été en partie financés par une subvention du SYTEC pour 2 375 € et de l'Etat au titre de la DETR pour un montant de 27 194 €.

- La diffusion du spectacle vivant :

Les **charges à caractère général** sont en baisse de 38 184,65 € par rapport au CFU 2024. Elles sont également inférieures aux prévisions budgétaires ; les crédits prévus pour la CTEAC (Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle) intégrée dans ce service, n'ayant pas été consommés. En effet, le calendrier de réalisation de la résidence artistique a été décalé et reporté au premier semestre 2026, engendrant un delta de 44 000 € pour l'année 2025.

Les **charges de personnels** d'un montant de 101 983,52 € sont en baisse de 8 579,07 € (-7,76 %) par rapport au CFU 2024. Elles intégraient un poste à 20h sur une année complète, qui n'a été occupé que jusqu'à juin 2025.

La saison culturelle est en partie financée par une subvention du Département de 10 000 €.

Cette année, la fréquentation aux spectacles de la saison culturelle est en baisse et les recettes en sont impactées à hauteur de 5 802 €.

Service de réception en préfecture
015-200066660-20260304-DELIB2026-048-BF
Date de télétransmission : 11/03/2026
Date de réception préfecture : 11/03/2026

En investissement, le service a été équipé de nouveau matériel technique pour le son et lumière en partie financés par une subvention de la Région AURA à hauteur de 14 600 €. Les treuils/perches pour l'éclairage du théâtre Le Rex ont également été remplacés.

- La lecture publique :

Les charges à caractère général sont stables par rapport au CFU 2024 et légèrement inférieures aux prévisions budgétaires (- 4 800,61 €), qui prévoyaient une hausse des frais de nettoyage des locaux de la médiathèque communautaire de Pierrefort, non réalisés cette année.

Les charges de personnel d'un montant de 114 242,75 € ont été impactées cette année par la réorganisation des agents au sein des services des médiathèques communautaires. Le produit des abonnements est en hausse de 1 133,44 €.

Les médiathèques communautaires ont été équipées de divers mobiliers afin d'améliorer le confort et l'accueil des lieux.

- La biennale d'art contemporain « Chemin d'Art » :

Commencement de la biennale 2025-2026 avec la présence de 5 artistes sur le territoire communautaire.

Une participation globale du budget général de 649 193,85 € en fonctionnement a été nécessaire pour financer ce budget annexe. Elle a été ajustée au regard du besoin réel de financement de chaque service et inférieure de 115 200 € par rapport à la prévision budgétaire.

Une subvention d'équipement a également été nécessaire afin de financer les opérations d'investissement de chaque service. Elle s'élève à 152 924,90 €, soit 116 400 € de moins que la prévision budgétaire, du fait de travaux inférieurs au montant de l'AP/CP concernant le réaménagement du conservatoire, ainsi que de recettes complémentaires perçues au titre de la DETR et du FCTVA.

La dette en capital s'élève à 83 150,01 € au 31 décembre 2025 contre 88 470,86 € au 31 décembre 2024.

⇒ Résultats d'ensemble définitifs :

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement + 15 459,63 €
- Résultat de clôture de la section d'investissement 0,00 €

Résultat global définitif de l'exercice 2025 + 15 459,63 €

Pour mémoire, résultat global définitif Exercice 2024 + 316,74 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la présentation détaillée du Compte Financier Unique du budget annexe Pôles enseignement/ diffusion et lecture publique annexée à la délibération ;

Vu le Compte Financier Unique du budget annexe Pôles enseignement/ diffusion et lecture publique ;

Vu le résultat du Compte Financier Unique du budget annexe Pôles enseignement/ diffusion et lecture publique, dressé en collaboration par la Présidente de Saint-Flour Communauté et le Comptable public, arrêté aux montants suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		316,74 €		26 508,66 €	- €	26 825,40 €
Opérations de l'exercice	830 981,16 €	846 124,05 €	249 967,86 €	252 826,89 €	1 080 949,02 €	1 098 950,94 €
TOTAUX (1)	830 981,16 €	846 440,79 €	249 967,86 €	279 335,55 €	1 080 949,02 €	1 25 776,34 €

Accusé de réception en préfecture
015 200066660-20260304-DELIB2026-048-BF
Date de télétransmission : 16/03/2026
Date de réception préfecture : 11/03/2026

Résultats de clôture		15 459,63 €		29 367,69 €		44 827,32 €
Restes à réaliser (2)			71 161,69 €	41 794,00 €	71 161,69 €	41 794,00 €
TOTAUX CUMULES (1+2)	830 981,16 €	846 440,79 €	321 129,55 €	321 129,55 €	1 152 110,71 €	1 167 570,34 €
RESULTATS DEFINITIFS		15 459,63 €		- €		15 459,63 €

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 18 février 2026 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

- ✚ **RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;**
- ✚ **PREND CONNAISSANCE du résultat du Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Pôles enseignement / diffusion et lecture publique tel que détaillé en annexe de la délibération ;**
- ✚ **DECIDE D'ARRÊTER le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Pôles enseignement / diffusion et lecture publique aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération ;**
- ✚ **AUTORISE le Président de séance à signer l'ensemble des documents constituant le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Pôles enseignement / diffusion et lecture publique ;**
- ✚ **DECIDE DE LUI DONNER POUVOIR pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

POUR : 59 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

Le Président de séance,

Jean-Jacques MONLOUBOU

Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

Budget annexe Enseignement / Diffusion artistique / Lecture publique

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général :

✓ Enseignement :
Inférieures à la prévision budgétaire (- 21 000 € environ) en raison de l'annulation d'une charge rattachée de 2024 pour un montant de 10 374,91 €, ainsi que la non réalisation de travaux d'entretien et de réparation et de la formation pour pédagogie de groupe prévus initialement à hauteur de 4 500 € et 4 220 € respectivement.

✓ Diffusion :
Inférieures à la prévision budgétaire (- 74 500 € environ) en raison du décalage de calendrier concernant les actions de la CTEAC (- 44 000 €), qui seront réalisées en 2026.

La réalisation de la saison culturelle (cachets artistes, frais d'approches, location du matériel) est également en deçà des prévisions d'environ 13 500 €.

✓ Lecture publique :
Stables par rapport au CA 2024 et en deçà des prévisions budgétaires (- 5 000 €) qui incluaient une hausse des frais de nettoyage des locaux de la médiathèque communautaire de Pierrefort, non réalisés en 2025.

✓ Biennale d'art contemporain « Chemin d'art » :
Commencement de l'édition 2025-2026.

Chap	Libellé	CA 2023	CA 2024	BP 2025	CFU 2025
011	Charges à caractère général	257 160,38 €	331 221,47 €	309 395,11 €	201 414,18 €
Dont	Diffusion	135 872,14 €	137 276,88 €	173 620,00 €	99 092,23 €
	Enseignement	46 433,67 €	48 592,82 €	60 520,00 €	39 158,37 €
	Chemin d'Art	33 126,00 €	94 307,08 €	20 245,11 €	12 954,19 €
	Lecture publique	41 728,57 €	51 044,69 €	55 010,00 €	50 209,39 €
012	Charges de personnel	590 366,05 €	635 754,15 €	647 713,30 €	596 820,68 €
Dont	Diffusion	98 952,94 €	110 562,59 €	113 528,00 €	101 983,52 €
	Enseignement	365 668,55 €	384 916,23 €	388 722,38 €	364 205,84 €
	Chemin d'Art	16 333,71 €	20 852,11 €	17 450,00 €	16 388,57 €
	Lecture publique	109 410,85 €	119 423,22 €	128 012,92 €	114 242,75 €

Charges de personnel :

En deçà des prévisions budgétaires pour un montant d'environ 50 800 €.

Pour le service enseignement : départ du directeur du Conservatoire à compter du 15 septembre 2025 + mouvements de professeurs à compter de la rentrée 2025-2026.

Pour le service diffusion : départ de l'agent prévu sur un poste à 20h sur une année complète à compter de juillet 2025.

Pour le service lecture publique : réorganisation des agents au sein du service, entraînant une baisse d'environ 13 700 € par rapport à la prévision.

❖ Dépenses de fonctionnement (suite)

Chap.	Libellé	CA 2023	CA 2024	BP 2025	CFU 2025
65	Autres charges de gestion courante	3 485,94 €	4 087,56 €	6 550,00 €	5 265,53 €
Dont	Diffusion	1 946,13 €	3 035,72 €	5 300,00 €	4 001,36 €
	Adm/Enseignement	1 401,60 €	884,95 €	1 000,00 €	1 236,53 €
	Lecture publique	138,21 €	165,85 €	250,00 €	27,64 €
66	Charges financières	1 362,09	1 271,34 €	1 213,31 €	1 197,40 €
Dont	Adm/Enseignement	262,98 €	229,24 €	213,31 €	213,31 €
	Diffusion	1 099,11 €	1 042,10 €	1 000,00 €	984,09 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	160,00 €	950,00 €	642,52 €
Dont	Diffusion	0,00 €	0,00 €	200,00 €	0,00 €
	Adm/Enseignement	0,00 €	160,00 €	700,00 €	642,52 €
	Lecture publique	0,00 €	0,00 €	50,00 €	0,00 €
68	Dotation aux amortissements	24 810,80 €	22 362,44 €	26 800,00 €	25 640,85 €
Dont	Diffusion	13 001,51 €	13 034,37 €	18 500,00 €	16 675,04 €
	Enseignement	7 950,49 €	5 153,80 €	6 200,00 €	6 523,68 €
	Lecture Publique	3 858,80 €	4 174,27 €	2 100,00 €	2 442,13 €
TOTAL DEPENSES		877 185,26 €	994 856,96 €	992 621,72 €	830 981,16 €

Frais de Sacem

Recettes de fonctionnement

Chap	Libellé	CA 2023	CA 2024	BP 2025	CFU 2025
002	Excédent reporté	29 738,52 €	40 360,85 €	316,74 €	316,74 €
Dont	Diffusion	592,25 €	679,57 €	8 014,59 €	8 014,59 €
	Enseignement	- 666,01 €	-666,01 €	4 333,24 €	4 333,24 €
	Chemin d'Art	29 812,28 €	40 347,29 €	- 12 301,22 €	- 12 301,22 €
	Lecture publique	0,00 €	0,00 €	270,13 €	270,13 €
013	Atténuation de charges	4 417,18 €	55 188,30 €	6 453,24 €	11 570,53 €
Dont	Diffusion	0,00 €	21 637,14 €	3 520,10 €	3 899,42 €
	Enseignement	4 417,18 €	20 824,44 €	178,69 €	4 158,02 €
	Lecture publique	0,00 €	7 181,77 €	2 723,85 €	3 103,17 €
	Chemin d'art		5 544,95 €	30,60 €	409,92 €
70	Produits des services	104 550,33 €	98 704,07 €	99 400,00 €	87 226,77 €
Dont	Diffusion	13 533,24 €	15 044,00 €	15 500,00 €	8 802,00 €
	Enseignement	86 661,63 €	81 816,57 €	82 100,00 €	75 195,33 €
	Chemin d'art	28,99 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Lecture publique	4 326,47 €	1 843,50 €	1 800,00 €	3 229,44 €

✓ Chapitre 13 :

Remboursement sur congé de maternité
+ arrêts maladie + aide CUI sur le service
diffusion janvier à juin (pour un montant
de 3 397,68 €)

✓ Diffusion :

Fréquentation aux spectacles en
baisse.

✓ Enseignement :

Produit des inscriptions en baisse
d'environ 7 200 € par rapport au CFU
2024. A noter : remboursements sur
inscriptions pour un montant de
2 600 € environ en rapport avec
l'absence de la professeure de piano
et violon de mai à juin 2025.

✓ Lecture publique :

Recettes d'abonnements en hausse
de 1 133,44 €

❖ Recettes de fonctionnement (suite)

Chap.	Libellé	CA 2023	CA 2024	BP 2025	CFU 2025
74	Subventions et dotations	765 076,66 €	814 895,60 €	873 986,74 €	726 931,75 €
Dont	Subvention du Budget général	662 215,79 €	693 628,68 €	764 462,74 €	649 193,85 €
	Adm / Enseignement	286 075,69 €	312 625,99 €	328 003,76 €	280 138,31 €
	Diffusion	200 906,91 €	188 665,16 €	229 364,31 €	182 270,64 €
	Chemin d'art	26 465,73 €	26 465,73 €	26 465,73 €	26 465,73 €
	Lecture publique	148 767,46 €	165 871,80 €	180 628,94 €	160 319,17 €
Dont	Autres subvention/participation	102 860,87	121 266,92 €	109 524,00 €	77 737,90 €
	Adm/Enseignement	42 860,87 €	43 294,96 €	41 024,00 €	41 237,90 €
	Diffusion - CTEAC	4 000,00 € 22 500,00 €	19 458,57 € 28 000,00 €	10 000,00 € 35 000,00 €	10 000,00 € 0,00 €
	Chemin d'Art	33 500,00 €	30 500,00 €	23 500,00 €	26 500,00 €
	Lecture publique	0,00 €	13,39 €	0,00 €	0,00 €

✓ Subvention du budget général en deçà de la prévision budgétaire et ajustée aux dépenses réelles.

✓ Enseignement : subvention du Département

✓ Diffusion : subvention de 10 000 € du Département pour la saison culturelle

✓ Chemin d'art : DRAC

❖ Recettes de fonctionnement (suite)

Chap.	Libellé	CA 2023	CA 2024	BP 2025	CFU 2025
75	Autres produits de gestion courante	2 043,41 €	23,82 €	1 716,00 €	10 376,00 €
Dont	Administration/Enseignement	0,91 €	1,50 €	1 716,00 €	6 917,45 €
	Diffusion			0,00 €	3 458,55 €
	Lecture publique	2 042,50 €	22,32 €	0,00 €	0,00 €
76	Produits financiers	701,01 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	2 557,64 €	0,00 €	0,00 €
042	Amortissement des subventions	11 019,00 €	10 019,00 €	10 749,00 €	10 019,00 €
Dont	Diffusion	10 019,00 €	10 019,00 €	10 749,00 €	10 019,00 €
	Enseignement	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL RECETTES	917 546,11 €	1 021 749,28 €	992 621,72 €	846 440,79 €
	RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	+ 40 360,85 €	+ 26 892,32 €		+ 15 459,63 €

Annulation d'une charge
rattachée 2024

Accusé de réception en préfecture
0157260066660-20260304-DELIB2026-048-BF
Date de télétransmission : 11/03/2026
Date de réception préfecture : 11/03/2026

Dépenses d'investissement

Chap	Libellé	CA 2023 + RAR	CA 2024	RAR 2024	BP 2025 Nouveaux crédits	CFU 2025	RAR 2025
040	Amortissement subventions	11 019,00 €	10 019,00 €		10 749,00 €	10 019,00 €	
Dont	Diffusion	10 019,00 €	10 019,00 €		10 749,00 €	10 019,00 €	
	Adm/ Enseignement	1 000,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
041	Intégration frais études et insertion				12 524,00 €	12 524,00 €	
16	Emprunt	5 826,21 €	5 262,84 €		5 320,85 €	5 320,85 €	
Dont	Administration/Enseignement	2 582,94 €	1 962,56 €		1 962,56 €	1 962,56 €	
	Diffusion	3 243,27 €	3 300,28 €		3 358,29 €	3 358,29 €	
20-21-23	Opération travaux conservatoire	13 222,08 €	10 634,00 €	3 708,00 €	181 658,00 €	73 308,56 €	59 188,93 €
	Opération - matériel de Diffusion	6 404,40 €	5 279,85 €	3 211,20 €	30 000,00 €	32 851,20 €	
	Achats instruments	11 077,97 €	10 981,82 €	0,00 €	7 000,00 €	5 295,43 €	1 682,00 €
	Lecture publique	15 264,39 €	4 963,24 €	6 597,88 €	7 500,00 €	7 575,90 €	5 832,00 €
	Amélioration bâtiment Rex	0,00 €	216,00 €	3 987,60 €	70 000,00 €	68 547,60 €	2 673,60 €
	Réfection toit terrasse auditorium	0,00 €	0,00 €	11 893,20 €	0,00 €	11 893,20 €	
	Opération Pôle culturel d'Alleeuze	11 965,43 €	0,00 €	9 717,16 €	0,00 €	7 932,00 €	1 785,16 €
	Mobilier conservatoire		379,00 €	13 969,20 €	900,00 €	14 700,12 €	
	TOTAL DÉPENSES	75 169,48 €	47 735,75 €	53 084,24 €	325 651,85 €	249 967,86 €	71 161,69 €

✓ Réalisé 2025 :

- ✓ Diffusion : matériel technique (console, lumières) + treuils/perches pour le Théâtre Le Rex
- ✓ Lecture publique : meuble de présentation + stores (Pierrefort)
- ✓ Travaux de réaménagement du Conservatoire
- ✓ Bâtiment Conservatoire : stores salle des professeurs + instruments

✓ Restes à réaliser 2025 :

- ✓ Travaux Conservatoire : fin de l'opération
- ✓ Diffusion : matériels techniques divers
- ✓ Instruments : batterie
- ✓ Lecture publique : stores médiathèque Neuveglise

Recettes d'investissement

Chap.	Libellé	CA 2023 + RAR	CA 2024	BP 2025	CFU 2025	RAR 2025
001	Résultat reporté	55 064,21 €	48 135,98 €	26 508,66 €	26 508,66 €	
	Enseignement	- 2 435,66 €		- 20 229,30 €	- 20 229,30 €	
	Diffusion	57 601,63 €		50 838,69 €	50 838,69 €	
	Lecture publique	- 101,76 €		- 4 100,73 €	- 4 100,73 €	
040	Opérations d'ordre	24 810,80 €	22 362,44 €	26 800,00 €	25 640,85 €	
041	Intégration frais d'études et d'insertion			12 524,00 €	12 524,00 €	
10	Excédent de fonctionnement capitalisé + FCTVA	3 794,79 €	3 745,99 €	26 575,58 €	59 362,14 €	
13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	286 327,85 €	155 299,90 €	
	Subvention d'équipement du budget général			269 352,85 €	152 924,90 €	
	Autres financeurs			16 975,00 €	2 375,00 €	
Dont	Opération travaux conservatoire	0,00 €	0,00 €	186 675,48 €	92 944,21 €	27 194,00 €
	Opération matériel de Diffusion	0,00 €	0,00 €	14 600,00 €	0,00 €	14 600,00 €
	Achats instruments	0,00 €	0,00 €	7 000,00 €	6 977,43 €	
	Lecture publique	0,00 €	0,00 €	45 098,61 €	13 595,08 €	
	Amélioration bâtiment Rex	0,00 €	0,00 €	47 084,56 €	27 083,06 €	
	Réfection toit terrasse auditorium	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Mobilier conservatoire (acquisition matériel)	0,00 €	0,00 €	14 869,20 €	14 700,12 €	
	TOTAL RECETTES	83 669,80 €	74 244,41 €	378 736,09 €	279 335,55 €	41 794,00 €
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT	48 135,98 €	26 508,66 €		0,00 €	
	RÉSULTAT DEFINITIF				+ 15 459,63 €	

La subvention d'équipement du budget général est en deçà de la prévision du fait de travaux inférieur au montant de l'APCP prévue pour les travaux du Conservatoire ainsi que de recettes complémentaires perçues au titre de la DETR et du FCTVA.

✓ Subventions autres financeurs :

↳ Service diffusion : Région AURA à

hauteur de 14 600 € (en RAR)

↳ Service enseignement : SYTEC

pour un montant de 2 375 €

(réalisé) + Etat (DETR) à hauteur de

27 194 € (en RAR)

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président de séance,

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 68

VOTE : Pour : 59

Contre : 0

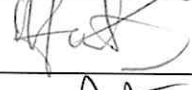
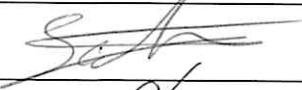
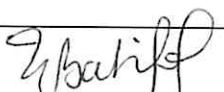
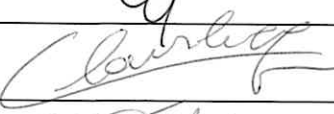
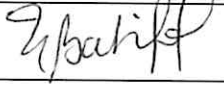
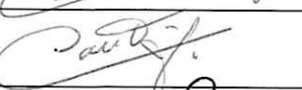
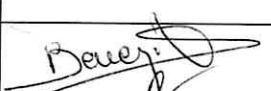
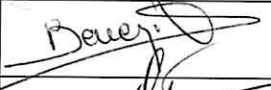
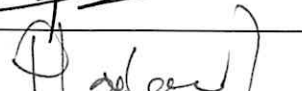
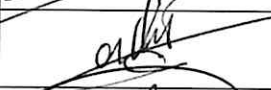
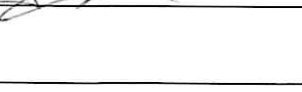
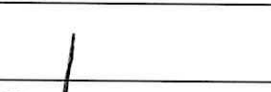
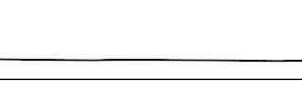
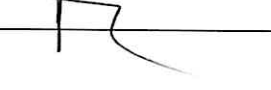
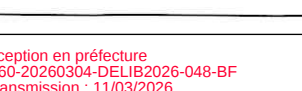
Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Délibéré par le Conseil communautaire, réuni en session ordinaire
À Saint-Flour, le 4 mars 2026

Date de convocation : 26 février 2026

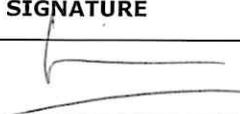
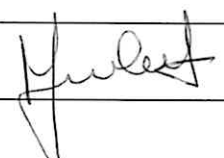
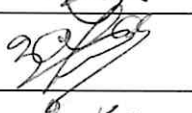
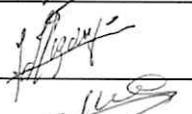
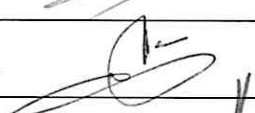
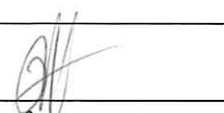
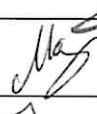
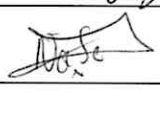
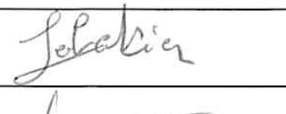
Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
AMARGER Agnès ou CHAUVEL Pascal		CHASSANG Pierre ou FARGES André	
AMARGER Didier ou BERTHON Stéphanie		CHASSANG Yolande ou DECONQUAND Jean-François	
ANDRIEUX Annie ou BARRIOL Jacky		CHASTANG Marcel ou SALSON Benjamin	
ANTONY Béatrice		CHEVALIER Gilbert ou JOURDES Frédéric	
ASTRUC Frédéric ou VERNET Jérôme		CLAVILIER Guy ou BODEAU Jacques	
BATIFOL Nicole		COUDY Bernard ou RIGAL Christophe	
BEAUREGARD Pierrette ou FABRE Hervé		COURET Gérard ou ROBERT-MISSONNIER Isabelle	
BENEZIT Sophie ou MODENEL Alain		DE LAROCHE Philippe ou CONDUTIER Jean-Luc	
BERTHET Jean-Paul		DELCROS Frédéric	
BESSE Marina ou BEC Jean-Pierre		DELEPINE Bonnie	
BIGOT Gilles ou BAGUET Hervé		DELORT Philippe	
BONAL Richard ou AJALBERT Andrée		DELPY Gérard ou MAGENTIES Marc	
BONNEFOI Claude ou ROCHE Alain		DELRIEU Ghislaine ou CUSSAC Thierry	
BOUCHARINC Jean-Luc		ECHALIER Philippe ou DOUET Virginie	
BOUDON Robert ou VAISSADE Sylvie		GENDRE Christian ou ASTRUC Olivier	
BOUDOU Jean-Marc ou BATIFOULIER Amandine		GENDRE Vital ou VERRIERE Louis	
BOULDOIRES Éric		GLANDIERES Gilbert	
BRUN Joël ou COSTANTINI Alberto		GOMESSE Eric ou MAURANNE Nelly	

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20260304-DELIB2026-048-BF
Date de télétransmission : 11/03/2026
Date de réception préfecture : 11/03/2026

SAINT-FOUR COMMUNAUTE - POLES ENSEIGNEMENT/DIFFUSION ET LECTURE PUBLIQUE

CFU 2025

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
GRAS Jérôme		PETITIMBERT Marie	
GRENIER Christian		PORTAL Sylvie ou TERRISSE Jérôme	
GUEROULT Olivia ou BADUEL Michel		POUDEROUX Loïc ou BONNET Anne-Sophie	
GUIBERT Martine		POUDEVIGNE Pascal ou DELPRAT Arnaud	
JANVIER Nadine ou GINHAC Daniel		POUGNET Marc	
JOURQUIN Axel ou BRIQUEZ Agnès		PRIVAT Jean-Claude	
LAROUSSINIE Jonathan		REMISE Bernard ou FOSSE BALDRAN Catherine	
LESTEVEN Nathalie		RESCHE Bernadette ou ROBERT Thierry	
MALLET Annick		RESCHE Jean-Paul ou CUSSAC Jean-Michel	
MAURY Bernard		REVERSAT Olivier ou MUNERY Céline	
MEZANGE Jean-Marie ou CHASSANG Jean-Pierre		RICHARD Jeanine	
MICHAUD Guy ou CHASSANG Stéphane		ROCHÈS Patricia ou SAINT-JOANIS Sandy	
MIRAL Daniel ou GUY Michel		ROUFFIAC Michel ou CUSSAC Sébastien	
MONLOUBOU Jean-Jacques		ROUSSEL Robert	
MOULIADE Gérard		SEGUIS Pierre ou GRIFFOUL Monique	
NAVECH Louis ou POJOLAT Aurélien		TALAMANDIER Serge ou SABATIER Jean-Luc	
NEGRE Marine		VICARD Maryline	
NIOCEL JULHES Emmanuelle		VIDAL Christophe ou AURIERE Bernard	
PELISSIER René		VIGIER Hervé	
PERRIN Jean-Luc		VITAL David ou RODIER Daniel	

Certifié exécutoire par le Président de séance,
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
À Saint-Flour, le 4 mars 2026

Le Président de séance,

11 MARS 2026

; et de la publication le **11 MARS 2026**

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20260304-DELIB2026-048-BF
Date de télétransmission : 11/03/2026
Date de réception préfecture : 11/03/2026